

**Fiche Produit selon le REGLEMENT DELEGUE (UE) N. 65/2014 DE LA COMMISSION du 1 octobre 2013
et le REGLEMENT DELEGUE (UE) N° 66/2014 du 14 janvier 2014**

Nom du fournisseur ou marque	SMEG
Référence	A2PYID-81
Classe énergétique four principal (2002/40/CE)	B
Nombre de cavités	2
Indice d'efficacité énergétique	95.1
Classe énergétique	A
Consommation d'énergie par cycle en convection naturelle	0.99 KWh
Consommation d'énergie par cycle en convection forcée	0.77 KWh
GAZ - Consommation d'énergie par cycle en convection naturelle	3.56 MJ
GAZ - Consommation d'énergie par cycle en convection forcée	2.77 MJ
Alimentation 1ère cavité	Electrique
Volume	61 l
Indice d'efficacité énergétique, 2ème cavité	105.7
Classe d'efficacité énergétique, 2ème cavité	A
Consommation d'énergie en convection naturelle deuxième four	0.74 KWh
Gaz - Consommation d'énergie en convection naturelle deuxième four	2.66 MJ
Alimentation 2ème cavité	Electrique
Volume, 2ème cavité	35 l
Masse du produit	116.500 kg
Type de table de cuisson	Induction
Nombre de foyers et/ou zones de cuisson et/ou brûleurs gaz	5
Position 1er foyer	Avant gauche
Position 2ème foyer	Arrière gauche
Position 3ème foyer	Central
Position 4ème foyer	Arrière droit
Position 5ème foyer	Avant droit
Technologie de réchauffage 1er foyer	Induction - Simple
Technologie de réchauffage 2ème foyer	Induction - Simple
Technologie de réchauffage 3ème foyer	Induction - Simple
Technologie de réchauffage 4ème foyer	Induction - Simple
Technologie de réchauffage 5ème foyer	Induction - Simple
Diamètre ou largeur/longueur 1er foyer	14.5 cm

5 de fevereiro de 2025



Diamètre ou largeur/longueur 2ème foyer	18.0 cm
Diamètre ou largeur/longueur 3ème foyer	27.0 cm
Diamètre ou largeur/longueur 4ème foyer	21.0 cm
Diamètre ou largeur/longueur 5ème foyer	14.5 cm
Consommation énergétique zone 1	185 Wh/Kg
Consommation énergétique zone 2	177 Wh/Kg
Consommation énergétique zone 3	180 Wh/Kg
Consommation énergétique zone 4	192 Wh/Kg
Consommation énergétique zone 5	185 Wh/Kg
Consommation énergétique plan de cuisson	183.8 Wh/Kg

5 de fevereiro de 2025